



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 NOVEMBRE 2022

Participaient à cette Assemblée Générale :

Pour les personnes morales :

Archives du Rhône	Pierre CHAMARD Marine ROUET	
Archives de la Loire	Aurélié BAROU	
CARSAT Rhône-Alpes	Sylvie TRUPHEMUS	Trésorière du CORAH et Directrice de la transformation du système d'information retraite
	Elodie HOPPE Yannick RAYNE	Archiviste Aide archiviste
CPAM de Haute-Savoie	André BERLIOZ	Administrateur
Mission Nationale de Contrôle	Geoffroy HERY	Responsable adjoint (A distance)
MSA Alpes du Nord/ArcMSA	Edmond DECOUX	Administrateur
Université de Grenoble-Alpes	Christophe CAPUANO	Professeur
Université de Lyon II	Stéphane FRIOUX	(A distance)

Pour les personnes physiques :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------|
| - Marie-Christine ALAMO-BOCCOZ | - Lucien JULLIAN |
| - Gérard BORNAGHI | - Pascal LLARI |
| - Françoise CANARD | - Elisabeth NALLET |
| - Michèle CHABRIER | - Martine OHL |
| - Bruno GOURRY | - Anne-Marie VALLUCCI |

Avaient répondu à l'invitation du comité :

Le comité d'histoire de la Sécurité Sociale : Marie-France LAROQUE, Secrétaire Générale

Le comité d'histoire de Provence – Alpes – Côte d'Azur : Mourad BELAID, Président (à distance)

Le vidéaste du documentaire, Hugo COLAS.

Etaient excusés :

Pour les personnes morales :

Archives de l'Ain
Archives de l'Ardèche
Archives de la Drôme
Archives de l'Isère
Archives de la Savoie
Archives de Haute-Savoie

CPAM de l'Ain
CPAM de l'Ardèche
CPAM de la Drôme
CPAM de l'Isère
CPAM de la Loire
CPAM du Rhône
CPAM de la Savoie

URSSAF

CAF de l'Ain
CAF de l'Ardèche
CAF de la Drôme
CAF de l'Isère
CAF de la Loire
CAF du Rhône
CAF de la Savoie
CAF de la Haute-Savoie
Direction Régionale du Service Médical

MSA Ain-Rhône
MSA Drôme-Ardèche-Loire
MUTUALITE Française

EN3S

Pour les personnes physiques :

- Hélène AUBERT
- Malika BENARAB ATTOU
- Alain CHAZAUD
- Jean-Jacques DELPLANQUE

- Gérard DESSERTINE
- Alain EUZEBY
- René FAUGIERES
- Cécile MARTIN

Pour les invités

Le comité d'histoire de la sécurité sociale d'Auvergne.

Le comité d'histoire de Bourgogne Franche-Comté : Alain BUSSIERE, Président

Elisabeth NALLET accueille avec grand plaisir les participants et ouvre cette assemblée générale. Elle exprime ses remerciements à la MSA Ain-Rhône pour son accueil attentif dans cette belle salle du Conseil d'Administration, qui permet aussi une présence à distance pour trois personnes.

Elisabeth NALLET annonce l'absence désormais de Rolande RUELLAN, qui a cédé tout récemment la présidence du Comité d'Histoire à Pierre-Louis BRAS. Elle remercie vivement Madame RUELLAN pour sa présence fidèle aux assemblées générales ces dernières années et son soutien constant.

Ces remerciements s'adressent également à Marie-France LAROQUE, Secrétaire Générale du Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale, toujours prête et à l'écoute, qui a eu la gentillesse de se déplacer ce jour.

Mme NALLET est également reconnaissante à Mourad BELAID, Président du comité PACA, des bonnes relations de voisinage et du temps qu'il consacre au comité Rhône-Alpes.

Elle fait part des excuses transmises par les membres et de la réception de deux procurations.

L'ordre du jour s'impose pour les assemblées générales ordinaires.

1. Le rapport moral

Le rapport moral, transmis à tous à l'avance, porte sur la période de novembre 2020 à octobre 2022. Il est présenté par Anne-Marie VALLUCCI, qui donne la parole successivement aux divers membres du Conseil d'administration.

Le comité a poursuivi son activité antérieure, avec des temps forts.

A. La poursuite de l'activité antérieure

L'activité s'est poursuivie au niveau du conseil d'administration, des représentations puis des travaux

a. le Conseil d'Administration

André BERLIOZ évoque les 10 réunions du Conseil d'Administration et la moyenne de 8 participants.

Gérard BORNAGHI trouve structurant le format de suivi à distance, et pense qu'en bonne connaissance de cause, il présente des avantages et devrait être maintenu.

Les représentations et réunions nationales restent semblables à celles des années antérieures.

b. Les axes de travail habituels :

- les travaux universitaires

Stéphane FRIOUX présente le travail sur les bains douches qui a valu une bourse du Comité à son auteur, Maxence RAMON.

Christophe CAPUANO évoque un travail sur la lutte contre la tuberculose en Isère dans la première moitié du XX^e siècle.

Il présente « Bien vivre, bien vieillir », un master bénéficiant d'une approche transverse de la protection sociale, lancé en octobre 2022, pour former des chercheurs. Il fonctionne notamment en cours du soir, pour atteindre des étudiants du monde entier, susceptibles d'être attirés par des bourses de recherche. Une sortie sur le terrain la veille a permis de visiter l'établissement d'Uriage avec un doctorant qui étudie le thermalisme en Isère.

Anne-Marie mentionne la thèse d'Aude LECOMTE, présentée en juin au comité.

- **Les archives de demain**

Bruno GOURRY fait état de l'avancée de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) de l'Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale (UCANSS) qui comporte désormais un objectif sur l'archivage. Le groupe de travail formé par les archivistes des caisses nationales du régime général et de la MSA viendra en appui de l'UCANSS pour réaliser cet objectif.

- **Les jeunes générations**

« Oh, la Sécu ! »

Martine OHL fait le point sur l'exposition, qui a été actualisée et mise à disposition sur internet, sur le site du Comité ainsi que sur « secu-jeunes.fr » de l'EN3S. Elle présente les documents pédagogiques qui l'accompagnent et annonce la parution, en début d'année prochaine, d'un nouveau cahier de jeux.

Le partenariat avec l'EN3S

Michèle CHABRIER explique les axes de coopération avec l'EN3S dont la COG comprend désormais la mission envers les jeunes. Elle évoque la newsletter de l'EN3S.

Marie-Christine ALAMO-BOCCOZ présente le travail fait pour l'EN3S de « dico des 9-12 ans » dans le cadre de bandes dessinées à l'attention de ce nouveau public et testées l'année scolaire précédente.

Anne-Marie évoque l'expérimentation lancée par la CNAM pour faire connaître l'assurance maladie aux lycéens, prolongée d'une année avant généralisation.

Elle mentionne les activités en sommeil : les interviews et le colloque envisagé avec le comité de Bourgogne Franche-Comté.

L'activité a aussi connu des temps forts, poursuit-elle.

B. Les temps forts

Le concours de l'EN3S, « jeunes, solidaires et citoyens »

Pascal LLARI présente l'organisation du concours et le choix du jury, qui a été heureux puisque deux projets retenus ont été primés.

« Une saison avec la Sécu »

Pascal évoque ses interventions dans différents lycées ou centres de formation, notamment à l'occasion d'« Une saison avec la sécu ». Cette manifestation va durer plus longtemps en 2022-2023.

Il mentionne les 40 classes d'un Centre de Formation des Apprentis auxquelles il a présenté la sécurité sociale, où il a rencontré de nombreux allophones ignorant tout des prestations sociales.

Pascal, retraité depuis octobre, se dit prêt à poursuivre cette activité auprès des jeunes dans le cadre du Comité.

Elisabeth et Michèle retiennent très volontiers cette proposition. Anne-Marie souligne combien il s'avère nécessaire d'agir auprès des jeunes.

Les tournages du documentaire sur la fermeture du CRAH

Bruno évoque la bonne ambiance dans laquelle les tournages se sont passés.

Anne-Marie évoque la présentation de son travail par M. RAMON en octobre, très appréciée.

Elisabeth NALLET remercie chaleureusement les acteurs de cette présentation à plusieurs voix, le plus souvent ceux qui ont réalisé ces activités, ainsi que l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour leur assiduité et leur participation fructueuse.

Elle propose de voter sur l'adoption du rapport d'activité tel qu'il a été transmis puis ainsi présenté.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Elisabeth NALLET remercie chacun pour la reconnaissance de ce travail.

Elle invite Sylvie TRUPHEMUS à présenter le rapport financier qui lui aussi a été transmis récemment et sur lequel il s'agit de se prononcer.

2. Le rapport financier, la fixation du montant des cotisations et le budget

Sylvie TRUPHEMUS rappelle que l'exercice comptable se déroule du 1^{er} novembre au 31 octobre. Lorsque 2021 est évoqué, il s'agit de 2020 à 2021 et 2022 fait référence à 2021-2022.

Cette année encore l'aide d'un cadre de la comptabilité de la CARSAT a permis de fiabiliser les comptes.

A. Le rapport financier

Sans reprendre les tableaux qui figurent dans le rapport financier transmis au préalable, elle présente un résumé de l'exercice.

Le compte de résultat					
	2022	2021		2022	2021
Charges	4982 €	4 762 €	Produits	4982 €	4 762 €
Résultat déficitaire	- 1298 €	- 128 €			

Le bilan					
	2022	2021		2022	2021
Actif	26 990 €	28 288 €	passif	26 990 €	28 288 €
			Capitaux propres	28 288 €	28 416 €

Le montant des charges est à peu près stable (+ 220 €) mais les produits ont diminué ce qui explique le déficit accru. Les capitaux propres se réduisent légèrement.

La commission de contrôle s'est réunie à distance le 15 novembre à 14h par visio-conférence. Y participaient Damien RICHARD, Sylvie TRUPHEMUS et Elisabeth NALLET. Damien RICHARD a émis l'avis suivant, extrait du PV disponible en annexe :

« Après consultation et contrôle partiel des comptes, j'invite l'Assemblée Générale à approuver les comptes et à donner quitus à la Trésorière pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2022. »

Le rapport financier tel qu'il a été transmis au préalable et présenté est soumis au vote de l'assemblée générale, qui l'approuve à l'unanimité et donne quitus à la Trésorière.

Sylvie TRUPHEMUS remercie les participants pour leur confiance.

B. La fixation du montant des cotisations

L'état déficitaire du compte de résultat, explique Madame NALLET, devrait conduire à augmenter les cotisations, très basses par rapport à celles d'autres comités, afin d'équilibrer les charges croissantes. Le comité dispose cependant de réserves constituées de cotisations antérieures et dans lesquelles il paraît logique de puiser jusqu'à un certain niveau qui restera à définir.

Le comité garde cette possibilité d'augmentation des cotisations pour plus tard et propose de maintenir les montants actuels en remerciant chaleureusement ses prédécesseurs.

La proposition de maintien du montant des cotisations pour 2022-2023 à 160€ pour les institutionnels et 16€ pour les individuels est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Elisabeth NALLET en remercie les participants.

C. Le budget 20122-2023

Cette dernière présente le projet de budget transmis au préalable. Il se situe logiquement dans le prolongement du budget antérieur et tient compte des projets en cours, notamment du règlement du fim sur la fermeture du CRAH, ce qui en accroît le déficit, qui passe de 1 298 € à 4 155 €.

Les charges s'élèvent à 8 755 €, contre 4 982 € réalisés en 2022 car elles comprennent le règlement du film et son amortissement de ce film ainsi que celui du nouveau site.

Les produits à recevoir sont en augmentation, ce qui explique un déficit correspondant à peu près au coût du film.

Ce budget est mis au vote et adopté à l'unanimité. Elisabeth NALLET remercie vivement les participants de valider ainsi la démarche entreprise.

3. La composition du Conseil d'Administration et de la commission de contrôle.

La composition du Conseil d'Administration évolue régulièrement. Les statuts prévoient un renouvellement par moitié tous les 4 ans ; le dernier a été effectué en 2021. Des mouvements ont lieu.

A. La composition du Conseil d'administration

De nouveaux membres ont rejoint le comité. Par ailleurs, certains membres, siégeant au titre de leur organisme, ont pris leur retraite et siègent désormais en tant que de personnes physiques.

Voici la composition à ce jour du Conseil d'Administration. Les noms des personnes dont le mandat a été renouvelé en 2021 sont indiqués en italiques. Les noms des nouvelles personnes sont soulignés.

Collège des personnes morales :

Archives 69 : Pierre CHAMARD
 CARSAT RA : Sylvie TRUPHEMUS
 CARSAT-RA : Elodie HOPPE
 CPAM 74 : *André Berlioz*
 EN3S : Marie RAPPY
 MNC : Geoffray HERY
 ARCMSA : *Edmond DECOUX*
 Université : *Christophe CAPUANO* et Stéphane FRIOUX

Collège des personnes physiques :

Marie-Christine ALAMO-BOCOZ
 Gérard BORNAGHI
Françoise CANARD
Michèle CHABRIER
 Alain CHAZAUD
 Jean-Jacques DELPLANQUE
~~Jacques FREALLE~~
 Bruno GOURRY
Lucien JULLIAN
 Pascal LLARI
Elisabeth NALLET
 Martine OHL
 Anne-Marie VALLUCCI.

L'écart entre les deux collèges se creuse. Les organismes de sécurité sociale de la région sont invités à envisager d'être représentés au Conseil d'Administration du Comité d'histoire, éventuellement par des administrateurs s'ils sont intéressés.

Le bureau est composé, sans changement, de :

Elisabeth NALLET, Présidente
Anne-Marie VALLUCCI, Secrétaire générale
Sylvie TRUPHEMUS, Trésorière

Invitée à se prononcer sur la nouvelle composition du conseil d'administration et sur le bureau, l'assemblée générale les adopte à l'unanimité. Elisabeth NALLET la remercie.

B. La commission de contrôle

Depuis trois ans, Damien RICHARD est le seul membre de la commission de contrôle. Il s'acquitte très bien de sa tâche et le comité lui est reconnaissant de l'intérêt et du temps qu'il lui consacre. Il serait cependant souhaitable que la commission soit plus étoffée.

La vérification ne nécessite pas de connaissances comptables poussées car la comptabilité est vérifiée et l'enjeu financier limité, comme l'indique le rapport financier. Il s'agit surtout de vérifier la justification des opérations comptabilisées.

L'appel lancé pour rejoindre Damien RICHARD ne reçoit pas d'écho, en bonne partie car cette fonction est incompatible avec celle d'administrateur du comité.

Elisabeth remercie Damien RICHARD pour ce rôle nécessaire au bon fonctionnement du Comité.


5. Questions diverses

Aucune question n'est posée.

Elisabeth NALLET remercie les participants pour la teneur des échanges ainsi que pour leur confiance.

L'Assemblée Générale est déclarée close à 10h50 et les participants invités à prendre connaissance du documentaire réalisé sur la fermeture du CRAH, qui vient d'être achevé.

Lyon, le 5 décembre 2022



Elisabeth NALLET

ANNEXE
LE RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE



RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE
DES COMPTES DE 2022

La commission de contrôle s'est réunie le mardi 15 novembre à 14h00, en distanciel pour examiner les pièces justificatives, le bilan et le compte de résultats de l'exercice.

Seul membre de cette commission, je soussigné Damien RICHARD, me suis vu remettre les tableaux du compte de résultat et du bilan. J'ai ensuite procédé aux vérifications de la caisse et de la présence des pièces justificatives pour certaines opérations comptabilisées.

Voici les observations que j'ai à faire sur la tenue des comptes du CoRAH du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022 :

Vérification des comptes de l'association et plus particulièrement :

- Vérification d'un échantillon de factures à partir du journal de banque
- vérification du poste « produits à recevoir »

Le message que je demande de faire connaître au Conseil d'Administration, lors de l'assemblée générale du 16 novembre 2022, à l'occasion de l'approbation des comptes de cet exercice, est le suivant :

Les comptes consultés et contrôlés sont exacts. J'invite donc l'Assemblée générale à donner quitus au Conseil d'Administration pour l'exercice arrêté au 31/10/2022

A Lyon le 15 novembre 2022

L'ÉCHANGE SUR LA FERMETURE DU CRAH

PROJECTION

Le documentaire produit par Hugo COLAS et ses amis est projeté. Il sera disponible ultérieurement sur le site du Comité.

Des applaudissements ont accueilli la fin du documentaire ; l'émotion était palpable.

DEBAT

Le débat s'est organisé autour de diapositives avec un échange nourri entre les acteurs, qui ont tous souligné à plusieurs reprises les points suivants :

- Le rôle primordial joué par les archives départementales et métropolitaines du Rhône, et surtout Pierre CHAMARD, assisté de Marine ROUET, pour l'anticipation, la coordination, le pilotage et l'animation de l'ensemble de l'opération (« une organisation agréable à mettre en œuvre »)
- L'importance de la présence de Bruno GOURRY, qui a pu apporter son expertise et faire gagner du temps à tous
- La contribution indispensable de la CAF du Rhône, et notamment de Françoise CANARD, qui a accompagné l'opération tout en la dotant des moyens nécessaires
- Le rôle joué par Yannick RAYNE et Sandra USERO auxquels ont été confiées des missions importantes au 1^{er} trimestre 2022 lorsque les services d'archives des divers départements sont venus au CRAH
- L'aspect humain a joué un rôle décisif : la bonne volonté de tous pour coopérer et réussir cette opération, sans tension ni désaccords.

Il a été également rappelé que, si le CRAH allait être vidé de ses archives, cette opération était loin d'être achevée. Les transferts du CRAH se termineront le 8 décembre. Les services d'archives départementales doivent, après réception des documents, les classer, indexer, entrer dans leurs outils de recherche ... La mise à disposition finale des documents, après ce gros travail que chacun des services doit réaliser, se fera au cours de l'année 2023.

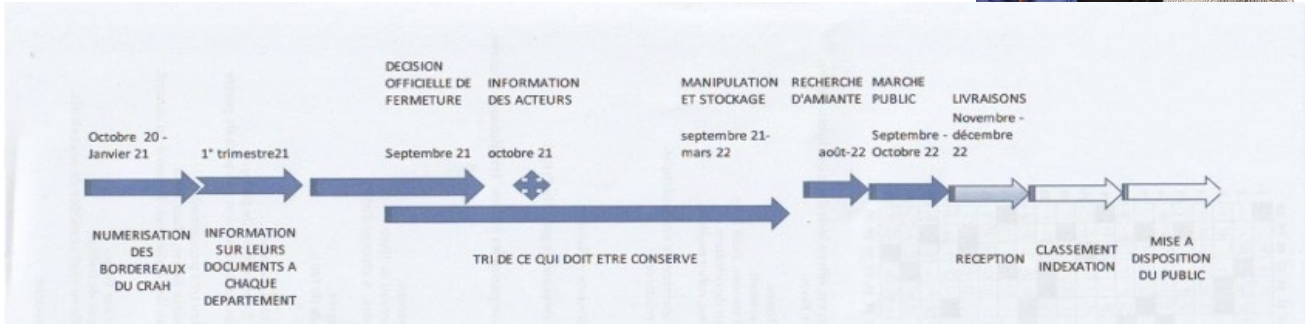
Le Comité d'histoire, qui a pu apporter des éléments pour mieux comprendre certaines structures, reste à la disposition de tous les services départementaux pour faciliter les opérations qui leur restent à faire, ainsi que pour leur éventuelle publicité sur le fonds.

Tous reconnaissent qu'il s'agit d'un chantier d'archives comme on en rencontre peu dans sa carrière (« Une sacrée expérience ! »).

APPROCHE GENERALE DE L'OPERATION

- Volume à trier et après tri : 3,5 kml -> 2 kml dont 1 à Lyon

Aperçu de l'ensemble dans le temps :
De septembre 2020 à début 2023



P

Le rôle de la CAF (hors recherche d'amiante) est indiqué sur la ligne supérieure du diagramme. Les dates sont juste au-dessus des flèches. En dessous sont indiquées les actions des services d'archives.

NB Une coquille sur la 1^o ligne au-dessus de celle des flèches : lire septembre (et non octobre) 2020

« Un temps record pour traiter un fonds d'une telle ampleur. »

Le rôle de la CAF du Rhône

- Obtenir la décision de fermeture du CRAH
- Faciliter le travail de chacun :
 - Recruter de l'aide au 1^o trimestre 2022
 - Permettre le stockage des documents à détruire
 - Entreposer les documents à acheminer dans les 8 départements
- Livrer les documents dans les 8 départements
 - Passer deux marchés publics une fois les volumes connus (après recherche d'amiante)
 - S'assurer de leur bonne réception



Réunion préparatoire septembre 2021

B

Le CRAH, sans véritable acte juridique de fondation, a été fermé par décision du Comité Exécutif de l'UCANSS en septembre 2021.

LES SERVICES D'ARCHIVES

• Les opérations préalables réalisées à Lyon :

- Septembre 2020 – janvier 2021 : 650 bordereaux de remise de documents au CRAH scannés
- Janvier– avril 2021 : envoi des bordereaux scannés à chaque département

=> Chacun mesure le volume qui l'attend

P + A

Sans aucune indication précise sur la date de départ en retraite du Bruno ni celle de fermeture du CRAH, Pierre commence le long travail de scannage qui dure plus de 3 mois. Ci-dessus le 1^{er} bordereau, de la CAF d'Aubenas.

ARCHIVES HISTORIQUES
DES ORGANISMES
DE SECURITE SOCIALE
Centre Régional Rhône-Alpes

NO du versement
001
Cadre réservé au
Service Archives

BORDEREAU DE VERSEMENT

Organisation : Caisse Sociale Familiale CHIRAZ AUBENAS
Service versant : Services Général Date : 16.11.82
Nombre d'articles : 8704 Liasses : 29 Registres :
Nom du responsable : M. MICHEL MARCEL Adjoint au Directeur

1 NUMERO D'ORDRE INDIVIDUEL	2 CONTENU DES LIASSES OU REGISTRES	3 DATES EXTREMES	4 COTE AUX ARCHIVES
1	PROCES VERBAUX des Comités d'Administration	18.12.47 au 11.11.55	A. 1
2	PROCES VERBAUX des Comités d'Administration	16.01.1956 au 12.12.1965	
3	PROCES VERBAUX des Comités d'Administration	03.03.1966 au 3.02.1970	
4	PROCES VERBAUX des Comités d'Administration	13.03.1970 au 19.12.1974	
5	PROCES VERBAUX des Comités d'Administration	24.02.1975 12.04.1979	
6	PROCES VERBAUX des Comités d'Administration	2.03.1979 3.11.1982	
7	PROCES VERBAUX Commission Action Sanitaire et Sociale	26.11.1981 12.12.64	
8	PROCES VERBAUX Commission Action Sanitaire et Sociale	10.03.1965 au 22.11.1968	
9	PROCES VERBAUX Commission Action Sanitaire et Sociale	7.03.1969 au 29.11.1972	A. 1

à Lyon le 16.11.82
* Retenu au Service Archives

Chaque bordereau est à compléter en 4 exemplaires :
• 3 exemplaires sont envoyés au Centre Régional
• 1 exemplaire est conservé par l'organisme

Le tri des archives : que jeter et que conserver ?

• Pourquoi un tri était-il nécessaire ?

- Volumes très importants
- Documents d'avant 1945 jusqu'en 2021
- Choix de chaque directeur d'archives départementales



• Comment le tri a-t-il été effectué par chacun des services ?

- Conservation réglementaire de documents en masse sans valeur historique
- Échantillons ou spécimens
- Sur un volume limité de documents faute de pouvoir les examiner un à un

• Découvertes faites à cette occasion

- Résultat : en moyenne diminution de 50 %

P + A

Une fiche ROP

NUMERO D'ORDRE DE LIASSE : 5-12 N 544 109
Présenté par : Brunon
Prénoms : Jacques
Date de naissance : 10 juillet 1949
Lieu de naissance : Givors (Rhône)
Nationalité(s) : Française
Retenu 14/12/1982 12/11/82

DATE D'ARRIVEE		DATE DE PARTIR		CATEGORIE		CATEGORIE D'ARCHIVAGE		CATEGORIE DE TRI		CATEGORIE DE DESTINATION	
AN	MOIS	AN	MOIS	AN	MOIS	AN	MOIS	AN	MOIS	AN	MOIS
1982	12	1982	12	1982	12	1982	12	1982	12	1982	12
1983	1	1983	1	1983	1	1983	1	1983	1	1983	1
1984	1	1984	1	1984	1	1984	1	1984	1	1984	1
1985	1	1985	1	1985	1	1985	1	1985	1	1985	1
1986	1	1986	1	1986	1	1986	1	1986	1	1986	1
1987	1	1987	1	1987	1	1987	1	1987	1	1987	1
1988	1	1988	1	1988	1	1988	1	1988	1	1988	1
1989	1	1989	1	1989	1	1989	1	1989	1	1989	1
1990	1	1990	1	1990	1	1990	1	1990	1	1990	1
1991	1	1991	1	1991	1	1991	1	1991	1	1991	1
1992	1	1992	1	1992	1	1992	1	1992	1	1992	1
1993	1	1993	1	1993	1	1993	1	1993	1	1993	1
1994	1	1994	1	1994	1	1994	1	1994	1	1994	1
1995	1	1995	1	1995	1	1995	1	1995	1	1995	1
1996	1	1996	1	1996	1	1996	1	1996	1	1996	1
1997	1	1997	1	1997	1	1997	1	1997	1	1997	1
1998	1	1998	1	1998	1	1998	1	1998	1	1998	1
1999	1	1999	1	1999	1	1999	1	1999	1	1999	1
2000	1	2000	1	2000	1	2000	1	2000	1	2000	1
2001	1	2001	1	2001	1	2001	1	2001	1	2001	1
2002	1	2002	1	2002	1	2002	1	2002	1	2002	1
2003	1	2003	1	2003	1	2003	1	2003	1	2003	1
2004	1	2004	1	2004	1	2004	1	2004	1	2004	1
2005	1	2005	1	2005	1	2005	1	2005	1	2005	1
2006	1	2006	1	2006	1	2006	1	2006	1	2006	1
2007	1	2007	1	2007	1	2007	1	2007	1	2007	1
2008	1	2008	1	2008	1	2008	1	2008	1	2008	1
2009	1	2009	1	2009	1	2009	1	2009	1	2009	1
2010	1	2010	1	2010	1	2010	1	2010	1	2010	1
2011	1	2011	1	2011	1	2011	1	2011	1	2011	1
2012	1	2012	1	2012	1	2012	1	2012	1	2012	1
2013	1	2013	1	2013	1	2013	1	2013	1	2013	1
2014	1	2014	1	2014	1	2014	1	2014	1	2014	1
2015	1	2015	1	2015	1	2015	1	2015	1	2015	1
2016	1	2016	1	2016	1	2016	1	2016	1	2016	1
2017	1	2017	1	2017	1	2017	1	2017	1	2017	1
2018	1	2018	1	2018	1	2018	1	2018	1	2018	1
2019	1	2019	1	2019	1	2019	1	2019	1	2019	1
2020	1	2020	1	2020	1	2020	1	2020	1	2020	1
2021	1	2021	1	2021	1	2021	1	2021	1	2021	1
2022	1	2022	1	2022	1	2022	1	2022	1	2022	1

Pierre rappelle le travail préalable très utile fait par Alexandre GAUDIN, stagiaire de l'Institut National du Patrimoine, d'août à décembre 2021 sur les archives de la CPAM de Villefranche. Il est reconnaissant à Yannick et Sandra qui ont trié par ordre alphabétique les 85 mètres linéaires de fiches des Retraites Ouvrières et Paysannes, la CARSAT ayant conservé l'intégralité de ce fichier.

Les éléments chiffrés communiqués par l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

- Séances de travail à Vénissieux : 6 journées pour sélectionner et échantillonner ; 4 journées; 4 journées à 3 pour aller jusqu'au bordereaux de versement et d'élimination
- - Métrage linéaire initialement conservé au CRAH : 595,6, 127,7 et 113
- - Métrage linéaire éliminé : 418,3, 42,4 et 78,8
- - Métrage linéaire transféré aux Archives départementales : 174,9, 85,3 et 28,29
- - 12 , 4 et 6 producteurs différents

le travail d'identification a déjà pu être bien entamé grâce au concours de Sandra et Yannick, vacataires de la CAF qui ont recensés tous les documents sériels (conseil d'administration, commissions diverses, décisions, chronos....).

Certains ont opéré sur place le tri complet des documents et peu conservé. D'autres, comme la Loire, ont éliminé le plus évident et fait transférer des documents en sachant qu'ils ne les garderaient pas tous au final. Le tri était d'autant plus difficile à faire que les documents n'étaient pas tous compréhensibles immédiatement.

Une difficulté : la compréhension du contexte

- **Une sécurité sociale aux multiples visages :**

- Des branches sans lien entre elles
- Des instances temporaires de coordination

- **Une évolution constante**

- des liens avec l'Etat différents depuis 1996
- Une départementalisation des structures dans les années 2010
- Une réglementation en perpétuelle recherche d'amélioration

- **Une appartenance peu lisible**

- Un abus des sigles
- Une absence de structure fédérative qui montrerait la place de chacun des organismes

CPAM - UCANSS - AEIO - CTI -
CIRTEL - CAFAL - Commission
de l'Art. 35 - ASS - CRAM -
Prestations extra-légales -
établissements de caisse -
URSSAF infra-départementale
...

Plan Juppé, fusions, service attentionné, démarche qualité,
processus, contrôle interne, assurés, bénéficiaires, cotisants

P + A

Cet ensemble très vaste et homogène qu'est la Sécurité sociale pour les services d'archives n'a pas été facile à appréhender. Son histoire a été reconstituée à partir des archives. Des incertitudes sur l'importance de documents, faute de comprendre correctement ce qu'ils représentaient, ont occasionné des insomnies pour certains au moment du tri.

L'arrivée des documents aux archives comme tous les documents reçus

- **Un lieu de stockage**
 - Magasin spécial
 - Lieu de travail
- **Un traitement à faire :**
 - classement,
 - indexation
- **Une place définitive**



P + A

A ce jour, les archives ont été livrées dans la Savoie, l'Ain et la Loire. L'Isère et l'Ardèche vont suivre, puis la Drôme et la Haute-Savoie. Le Rhône a déjà reçu 200 ml et en attend 400 autres. Le 8 décembre partira du CRAH la dernière livraison.

Pierre sollicite les caisses pour les documents qui manquent (ex PV de CA sur une période donnée), qui ont pu être conservés sur place.

La mise à disposition et la publicité

- **L'accès du public :**
 - Outils de recherche
 - Inventaire
- **L'information du public :**
 - Conférences
 - Portes ouvertes



P + A

Sont déjà disponibles dans le Rhône les documents de la CPAM de Villefranche, traités par Alexandre GAUDIN. Seront prochainement disponibles les fonds de l'URSSAF et de la CAF de Villefranche, ainsi que ceux de l'Association Pour l'Enfance du Rhône (APER) et du CRAFEP. Les fiches ROP sont restées au CRAH en attendant leur transfert.

Pierre souhaite informer le public de l'arrivée de ces fonds avec des actions de publicité, journées d'études, colloques, ou encore marquer des dates anniversaires, comme le fait la Sécurité sociale.

Il invite à réfléchir à une manifestation dans 2 à 3 ans.



Bravo à tous ! Les enseignements de cette expérience



- **Un nécessaire rôle de coordination**

- Assuré parfaitement par Pierre Chamard aux archives départementales et métropolitaines
 - Qui a facilité la tâche de tous grâce à une forte anticipation
- Comme le soulignait notre collègue de l'Isère, un grand merci à Pierre Chamard pour son engagement dans la coordination de ces opérations ! Intermédiaire et pilotage



- **Une réussite collective**

- En un temps record : 2 ans et demie pour 3,5 kml d'archives revues et classées
- Sans mauvaise surprise majeure à ce jour
- Avec une meilleure connaissance réciproque de tous les acteurs.



- **Et si c'était à refaire ?**

E + A

Si c'était à refaire, il faudrait, pour Pierre, plus associer les organismes en leur demandant d'explicitier les bordereaux : signification des sigles, histoire des organismes, des instances, évolutions structurelles et réglementaires, simples changements de nom pour des structures qui demeurent ...



Belles perspectives désormais

- **Une meilleure visibilité**

pour les archives du régime général en Rhône-Alpes

- Accessibles comme toutes les autres
- Conservées comme toutes les autres
- Mises en valeur à l'occasion de leur arrivée



- **Un lien durable établi** avec les organismes de sécurité sociale

- Des interlocuteurs identifiés et à l'écoute
- Des projet en cours : fonds photographiques, référentiel des archives



P + A

Le lien établi entre les services d'archives et les organismes de Sécurité sociale à l'occasion de ce travail doit être maintenu ou développé dans certains cas. La bonne connaissance réciproque des missions de chacun est un acquis à transmettre. Le réseau des correspondants archives sera le lieu d'échange où maintenir le contact et s'assurer de sa pérennité.

Marie-France LAROQUE découvre l'ampleur du travail réalisé, dont elle connaissait l'existence sans en mesurer l'impact réel. Elle invite à valoriser cette expérience et à la faire connaître, avec un documentaire plus réduit par exemple. Pierre évoque la présence du Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Education Spécialisée et de l'action sociale, le CNAHES, sur internet et les liens entre archivistes, qui peuvent diffuser cette information.

Après des échanges renouvelés des remerciements réciproques, la séance est levée à 13h.